

Communiqué de presse du 21 juin 2019

## Nouveau droit des marchés publics sous toit

**Lors du vote final de ce jour, les Chambres fédérales ont approuvé la révision totale de la loi fédérale sur les marchés publics LMP.**

constructionsuisse – l'organisation faîtière du secteur suisse de la construction – est extrêmement heureuse que cette importante révision de la loi ait pu être approuvée aujourd'hui, après plusieurs années de travail intensif. Cette loi est très importante pour le secteur de la construction. Avec cette nouvelle loi, plus rien ne s'oppose au changement de paradigme réclamé depuis longtemps, dans lequel l'accent sera mis davantage sur la qualité et non plus seulement sur le prix. « C'est, pour nous, un jour de fête. Le Parlement a fait du bon travail », a souligné Hans Wicki, conseiller aux Etats et président de constructionsuisse.

Avec ses organisations membres, constructionsuisse va désormais s'engager pour l'application de cette révision et contribuer à ce que les éléments centraux de cette révision soient mis en pratique le plus rapidement possible, tant par les mandants que par les mandataires.

### Contact

- Benjamin Wittwer, directeur de constructionsuisse, T 079 275 07 06

*constructionsuisse est l'organisation faîtière de l'industrie de la construction. Elle comprend 70 associations –membres et 4 groupes de base : planification, gros œuvre, second œuvre et techniques du bâtiment ainsi que production et négoce. La construction génère un chiffre d'affaires annuel de plus de 65 milliards de francs et emploie plus de 500'000 collaborateurs.*